

Rapporteur : M. MASSELIN

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 AVRIL 2026

oOo

BILAN ANNUEL DES CESSIIONS ET ACQUISITIONS
IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR
L'ANNEE 2025

oOo

RAPPORT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2025.

OBJET : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2241-1,

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Approuve le bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2025, annexé à la présente délibération.

Suivent les signatures

.....



Pour extrait conforme
Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. L. S.", written over a horizontal line.

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2025

ACQUISITION :

- Acquisition auprès de Monsieur MANUEL d'une emprise d'alignement sise 6 rue de l'Espérance à Antony, parcelle J n° 223 d'une superficie totale de 6 m², au prix de 360 €, acte en date du 02 juillet 2025.

CESSION :

- Cession à RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) d'une emprise de terrain de 107 m², sise avenue François Sommer, parcelle CP n°334, au prix de 6 420 €, acte en date du 28 novembre 2025.

*Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date du*

09 AVR. 2026



Le Maire,

A. B.